



Info-municipal - septembre 2023



**** NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU ****

COURS INFORMATIQUE POUR TOUS

BONNE UTILISATION D'UN CELLULAIRE OU TABLETTE

Un expert sera sur place pour vous donner des trucs et répondre à vos questions sur comment utiliser votre cellulaire ou votre tablette.

Exemples:

- Bien comprendre les différentes fonctions & applications
- Le fonctionnement du système Bluetooth & Wi-Fi
- La sécurité de votre appareil
- Maximiser la durée de vie de la batterie
- Réduire l'espace sur le disque dur de votre appareil

QUAND: Mardi le 24 octobre, de 18h à 20h

OÙ: Bibliothèque Irène-Duclos, 565, Rang 7

COMBIEN: 20\$ par personne, 10 places maximum

INSCRIPTION: Informatique Dave Blodgett
819 578-0231



Municipalité de
Saint-Claude

819 845-7795

295, Route de l'Église,
Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

www.municipalite.st-claude.ca



NOUVELLES MUNICIPALES



PUBLICATION D'UN REGLEMENT
MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, greffière-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil, à sa séance ordinaire du 3 avril 2023, a adopté le règlement suivant :

« Règlement numéro 2023-273-04 visant à modifier le règlement de construction numéro 2008-273 de la municipalité ».

Que ledit règlement numéro 2023-273-04 a reçu l'approbation de la MRC du Val-Saint-François le 9 août 2023;

Qu'en conséquence, le règlement numéro 2023-273-04 est entré en vigueur le 9 août 2023, à la suite de la délivrance du certificat de conformité émis par la MRC du Val-Saint-François en date du 16 août 2023 ;

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement numéro 2023-273-04 au bureau de la municipalité de Saint-Claude, situé au 295, route de l'Eglise durant les heures régulières d'ouverture. <https://www.municipalite.st-claude.ca/>

DONNE A SAINT-CLAUDE, CE 30 AOUT 2023

Que ce règlement entre en vigueur.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

France Lavertu
Directrice générale et greffière-trésorière

PAIEMENT - TAXES MUNICIPALES

Il est important de noter que les taxes municipales sont dues en totalité depuis maintenant le 28 août dernier.

Avis aux retardataires de venir acquitter votre solde.





NOUVELLES MUNICIPALES



Semaine de la municipalité 2023

Cette année, la Semaine de la municipalité se tiendra du 10 au 16 septembre 2023 et utilisera l'art public pour faire connaître l'apport des villes et municipalités au bien-être de leurs communautés!

Comme un artiste envers ses œuvres, c'est avec engagement que le milieu municipal et ses partenaires enrichissent le quotidien des citoyennes et citoyens, partout au Québec.

Profitons de la Semaine de la municipalité pour mettre à l'avant-plan toute la créativité et tout le savoir-faire des actrices et acteurs municipaux contribuant à la qualité de vie de leur population.

Pour l'occasion, nous vous invitons à consulter le site internet de la municipalité : <https://www.municipalite.st-claude.ca/> ou la page Facebook.

Et nous tenons à vous remercier de faire partie de votre municipalité.

Nous sommes toujours ouverts à de nouvelles activités, si vous avez des idées et des suggestions, faites-nous part de cela par courriel : loisirs@st-claude.ca

Déchiquetage de documents confidentiels

Vous avez des documents à faire détruire??

Veillez les apporter au bureau municipal de Saint-Claude **avant le 20 septembre** prochain, et nous les remettrons à une compagnie spécialisée en ce domaine, et ce gratuitement!!!

Bureau municipal Ouvert du lundi au jeudi
8h30 à 12h et 13h à 16h30

295, Route de l'Église 819 845-7795



RÉCUPÉRATION DES FEUILLES MORTES - POINT DE DÉPÔT

La municipalité participe activement chaque année à la collecte des feuilles mortes en collaboration de la MRC du Val-Saint-François.

Des sacs seront disponibles gratuitement au bureau municipal et au Camping des Baies afin de favoriser la collecte. Quantités limitées!

La municipalité de Saint-Claude offre 3 points de dépôt sur son territoire soit: le garage municipal, le Camping des Baies et la Pointe Marchand.





NOUVELLES MUNICIPALES



Saint-Claude



Ecocentre régional - dépôt de gros rebuts gratuit! Dernière chance!

Pendant la semaine du 6 au 9 septembre 2023, muni de votre compte de taxes municipales, vous pourrez apporter jusqu'à 2M³ de matières non valorisables (valeur de \$60.00) plus 1 matelas ou 1 meuble remboursé (valeur de \$15.00) à l'écocentre régional de la MRC du Val-Saint-François, **GRATUITEMENT!** (1 occasion par résidence). A titre informatif, 2M³ correspondent à 4 bacs à déchets réguliers de 360 litres.

Habituellement, il y a des frais reliés à ces matières, mais grâce à un projet pilote mis en place en collaboration avec l'écocentre régional et la municipalité de Saint-Claude, les citoyens.nes de Saint-Claude pourront aller porter gratuitement des matières non valorisables (gros rebuts) à l'écocentre, situé au 666, chemin Keenan, Canton de Melbourne.

Exemples de matières non valorisables: tapis, bain en fibre de verre, revêtement de vinyle, caoutchouc, fenêtres, portes, styromousses non-recyclables, gypse, clôture en PVC, drains agricoles, vitres, vieux plastiques, etc.

Pour vous assurer d'apporter seulement des matières acceptées par l'écocentre, informez-vous en composant le 819 845-2544 ou le 819 826-6505 poste 321.

Ecocentre Régional de la MRC du Val-Saint-François

Ouvert du 26 avril au 25 novembre 2023

Dimanche-lundi et mardi
Mercredi-jeudi et vendredi

Fermé
Ouvert de 9 h à 17 h

Samedi Ouvert de 9 h à 15 h

mrc@val-saint-francois.qc.ca

val-saint-francois.qc.ca

directrice@st-claude.ca

municipalite.st-claude.ca

RÉOUVERTURE DU CENTRE DE VACCINATION - WINDSOR

Merci de consulter le site internet CLIC SANTÉ pour connaître les dates d'ouvertures du centre de vaccination de Windsor.

Vaccins offerts:

- COVID-19 ;
- ZONA (80 ans et +)
- Coqueluche (pour femmes enceintes)



La vaccination adulte s'ajoutera de façon graduelle au cours de l'automne.

La vaccination contre la grippe (influenza) débutera au moins d'octobre.



SERVICE INCENDIE



FÊTE FORAINE 2023 PINCES DE DÉSINCARCÉRATION - DÉMONSTRATION

Le 26 août dernier avait lieu, lors de la Fête foraine, une démonstration de nos nouvelles pinces de désincarcération.

Elles sont généralement utilisées pour dégager une personne de l'habitacle endommagé d'un véhicule automobile.

Merci à tous d'avoir assisté à ce bel événement!



Ramonage de cheminées

**Nous serons présents sur le territoire
jusqu'à la fin du mois de septembre.**

Jacques Gosselin
819 260-1542

En tant que propriétaire, vous devez faire les vérifications de vos installations avec la personne reconnue.





École Notre-Dame du Sourire



Inscription au programme Passe-Partout à l'école primaire Notre-Dame-du-Sourire pour l'année scolaire 2023-2024

Places limitées

- Programme gratuit d'intégration à l'école pour l'enfant de 4 ans et son parent
- 16 rencontres en soirée sur un horaire prévu pour l'année (de 18 h à 19 h 45)
- Présence d'éducatrices spécialisées
- Parents actifs dans l'intégration de leur enfant à l'école



cssds.gouv.qc.ca/prescolaire



Centre
de services scolaire
des Sommets

Québec

Activités du Groupe Entraide

SOIRÉES DANSANTES - PROCHAINES DATES

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, Rang 7)

Orchestre : Estelle et Ray

Apportez vos consommations **Prix d'entrée :** 10 \$

QUAND: 9 septembre - 20h

Thème : Journée Portes ouvertes - venez nous rencontrer!

QUAND: 14 octobre - 20h

Thème : C'est l'automne, en vous attends en grand nombre!



URBANISME & ENVIRONNEMENT

PROGRAMME DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES SECTEUR LAC BOISSONNEAULT

La période de vidange des fosses s'effectuera pour 2023 du 25 septembre au 13 octobre. **Au moins quinze jours ouvrables avant la vidange, les propriétaires concernés vont recevoir par la poste un avis de vidange l'informant de notre passage. L'entrepreneur mandaté par la municipalité est Beauregard Environnement.**

Les frais de la vidange prévue au calendrier sont déjà inclus à votre compte de taxes municipales.

La présence du propriétaire n'est pas obligatoire sur les lieux au moment de la vidange. Il lui incombe cependant de s'assurer que chaque couvercle (2) de l'installation septique soit dégagé d'au moins 6 pouces sur tout le pourtour et bien identifié. L'adresse civique de l'immeuble doit-être visible de la voie publique. Un rapport (bordereaux) de la vidange vous sera remis afin de vous informer de notre passage et des observations relevées sur votre installation, le cas échéant.



VOS RESPONSABILITES

Laissez l'entrepreneur de vidange accéder à votre propriété. Assurez-vous que le site est accessible et sécuritaire (clôture déverrouillée, animaux domestiques attachés)

Localisez les couvercles de votre fosse septique sur votre propriété afin qu'ils soient **repérables du premier coup d'œil** à l'aide, par exemple, d'un piquet ou d'un drapeau.

Dégagez les **deux couvercles** de votre fosse ou de votre puisard, en excavant, au besoin, la terre ou autre matériau qui les recouvrent. Laisser un espace libre de 15 cm tout le tour des couvercles.

S'il est impossible de vidanger la fosse ou le puisard à la date prévue, faute d'accessibilité ou de visibilité, des frais de 75 \$ vous seront facturés.

LOISIRS

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX NOUVEAU-NÉS

Profitez du programme pour l'année 2023 en vous inscrivant, si vous avez un nouveau-né ou si vous en attendez un d'ici le 30 novembre 2023.

Nous contribuons à aider les familles (nouveau-nés); 100\$ par bébé et une tonne de surprises à la fête du 17 décembre prochain!

Pour information et inscription :
819 845-7795 poste 3
loisirs@st-claude.ca



Bison en Fête

Au profit du Centre de répit Théo Vallières, le souper bénéfice vous offre 4 choix de repas avec de la viande de Bison:

- Tourtière de bison
- Saucisse de bison
- Rôti de bison
- Lasagne de bison, avec sauce rosée
- Salades, légumes & pommes de terre



QUAND: Samedi le 21 octobre 2023

HORAIRE: Service de bar à compter de 17h30, souper à 18h30

OU: Centre aux Quatre Vents (563, Rang 7)

PRIX: 75\$ le billet

RÉSERVATION: 819 845-7795 #3, ou au bureau municipal

DATE LIMITE - ACHAT BILLETS: 5 OCTOBRE 2023

Encan silencieux sur place

Soirée musicale avec Estelle et Ray après le service de repas.



LOISIRS

LA GRANDE
MARCHE
SAINT-CLAUDE



PRESCRIT
PAR LES
MÉDECINS
DE FAMILLE

**** NOUVEL ÉVÉNEMENT ****

MARCHE DE 5KM AU LAC BOISSONNEAULT **14 OCTOBRE**

En collaboration avec le Grand Défi Pierre Lavoie, la Municipalité de Saint-Claude organise une marche de 5km autour du Lac Boissonneault.

Le tout aura lieu le samedi 14 octobre prochain, au Camping des Baies.

Aucune inscription n'est nécessaire, simplement vous présenter sur place pour marcher tous ensemble afin de favoriser un mode de vie physiquement actif!



- 9h30: Accueil des participants, au Camping des Baies (368, chemin St-Pierre)
- 10h: Mot de bienvenue
- 10h30: Départ de la marche tous ensemble!
- 11h30: Retour des participants, prix de présence + collations pour tous

Accès gratuit pour tous. Les chiens en laisse sont les bienvenus.

Une belle activité familiale sous les belles couleurs d'automne!

LOISIRS

Club country LES PERDUS

Où: Salle aux Quatre Vents

Quand: Dès le 11 septembre

Horaire: Lundi soir - 18h30- Country inter
Jeudis soirs - 18h30- Country avancé

Cours de danse avec Nicole Dion

Inscription: 819 437-1386

Coût: 9\$/personne/cours



MISE EN FORME - VIACTIVE 50 ANS ET +

Début des activités de ViActive le 27 septembre

Quand: Les mercredis matins, de 9h45 à 10h45

Où: Centre aux Quatre-Vents Coût: gratuit
(563, Rang 7)

Détails: 5 personnes minimum

Inscription obligatoire: 819 845-7795 #3



FÊTE FORAINE - 25-26-27 AOÛT

La fête foraine 2023 a été un grand succès, malgré les conditions météo!

La plupart de nos activités ont été maintenues.

Merci au service incendie, aux bénévoles de la bibliothèque, à M. Yannick Maheux et aux 400-500 personnes qui ont su profiter de nos activités!





Bibliothèque Irène-Duclos



565, Rang 7

SUGGESTION DE LECTURE POUR ENFANTS

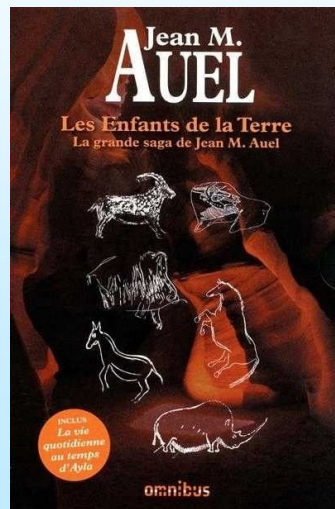
La suggestion du mois est la saga littéraire préhistorique « Les enfants de la terre » de Jean M. Auel.

L'œuvre est une série romanesque en six volumes, qui met en scène la vie quotidienne des êtres humains durant la Préhistoire. Elle a été publiée entre 1980 et 2011.

L'action se déroule sur le continent européen, 30 000 ans avant notre ère, au cours de la dernière période glaciaire.

Elle met en scène Ayla, une jeune *Homo sapiens* élevée par des néandertaliens, qui fait preuve à la fois d'ingéniosité, de tolérance et de soif de vivre.

Bonne lecture!



DESCENTE À BATEAUX - FIN DE SAISON

Le Camping des Baies offre aux résidents de Saint-Claude de descendre et de sortir leur bateau **GRATUITEMENT** via la descente du Camping pour la saison 2023.

Pour se faire :

- Vous devez vous présenter au camping des Baies au 368 chemin St-Pierre sur les heures d'ouverture – de 9h à 17h ou téléphoner au 819 845-4992
- Présentez une pièce prouvant votre résidence à St-Claude

La descente restera accessible jusqu'au 9 octobre 2023.
Au plaisir de vous y voir!





Photo : LAMRAC

QU'EST-CE QU'UNE ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE (EEE) ?

Une espèce est considérée exotique et envahissante lorsqu'elle a été introduite hors de son aire de répartition naturelle et que son implantation et sa propagation constituent une nuisance pour les plantes indigènes, la santé et/ou l'environnement. Une fois installées, il est presque impossible d'éliminer totalement les EEE. C'est pourquoi il est important de prévenir leur introduction et de contrôler leur propagation.

IDENTIFICATION

Les nerpruns bourdaine et cathartique sont des arbustes très prolifiques, ayant des caractéristiques biologiques et des stratégies de reproduction similaires, mais se distinguent par leurs préférences d'habitats et de propriétés des sols. De façon générale, on peut retrouver les deux nerpruns le long des routes, sur le bord des cours d'eau, dans les boisés et les terres en friche. Le nerprun cathartique est cependant plus souvent rencontré en milieux urbains.

Les nerpruns bourdaine et cathartique mesurent généralement deux à trois mètres, mais peuvent atteindre la taille d'un arbre lorsque les conditions sont propices.

L'écorce du nerprun bourdaine est brune et porte de nombreuses lenticelles (petites lignes) jaune pâle. Ses feuilles sont vert clair et très lustrées, non dentelées et portent six nervures parallèles. À l'automne, les feuilles deviennent jaune clair, puis rouges.

Le nerprun cathartique possède de courtes épines aux extrémités de certaines branches. Les feuilles sont de forme elliptique, vert foncé et dentelées. L'écorce est brun rougeâtre.

LES NERPRUNS BOURDAINE ET CATHARTIQUE

NUISANCE

Les deux espèces sont très envahissantes, du fait qu'elles possèdent une excellente capacité de reproduction. Le nerprun bourdaine produit des fruits de façon étalée sur plusieurs mois; on peut donc retrouver sur un même plant, des fleurs et des fruits à différents stades de maturité. Chacun des fruits possède deux à trois graines et un arbuste peut produire dans un été jusqu'à 1 800 fruits. Du côté du nerprun cathartique, une seule production de fruits est observée. Celle-ci peut atteindre jusqu'à 1 500 fruits, contenant chacun de deux à cinq graines. Lorsque les fruits tombent au sol, un dense réservoir de graines pouvant persister plus de trois ans est ainsi créé. Lorsqu'ils sont fauchés, les deux types de nerprun produisent un grand nombre de rejets de souche.

En occupant ainsi rapidement toute l'espace disponible, les nerpruns produisent des colonies monospécifiques où les espèces indigènes n'arrivent plus à percer.

PRÉVENTION

Afin de prévenir leur propagation, il est nécessaire d'en faire une détection précoce. Les nerpruns poussent rapidement, profitent des milieux perturbés et une fois implantés, sont pratiquement indélogeables, à moins d'y mettre temps et ressources, et ce pour plusieurs années.

CONTRÔLE

La méthode d'éradication la plus efficace et la plus simple est sans contredit l'extraction complète des plants et du système racinaire. Elle peut être faite à la main lorsque les plants font un centimètre de diamètre. Jusqu'à cinq centimètres de diamètre, il est encore possible d'extraire mécaniquement le plant en utilisant une pelle et en creusant un trou de 30 centimètres de diamètre pour enlever une partie du système racinaire.

Il n'est pas recommandé d'utiliser le débroussaillage comme seule méthode d'éradication du nerprun, puisqu'elle a pour effet de stimuler la repousse de rejets de souche dont la croissance peut atteindre deux à trois mètres par an.

LES NERPRUNS

BOURDAINE ET CATHARTIQUE

(*Rhamnus frangula* et *cathartica*)

La présence de cette espèce envahissante peut être signalée sur le site *Sentinelle* du ministère de l'Environnement :

www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/sentinelle.htm

Les informations suivantes doivent être inscrites :

- Nom de l'espèce
- Date de l'observation
- Grosseur de la colonie (nombre d'individus ou superficie)
- Emplacement de la colonie

Une photo doit être fournie.

Le ministère procédera à la validation de l'espèce exotique envahissante observée, puis portera le signalement sur la carte interactive.



Photo : LAMRAC

Une espèce
exotique
envahissante

Le saviez-vous ?

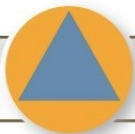
Bon nombre des espèces exotiques envahissantes ont été introduites au Québec par des jardiniers amateurs. Elles se sont échappées des plates-bandes, et, comme elles possèdent de grandes capacités d'adaptation et se reproduisent facilement, elles prolifèrent rapidement, au détriment de la végétation indigène.

Pour en savoir plus :

<https://mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissance-s/recherche/Hebert-Francois/Avis52.pdf>

https://spbestrie.qc.ca/wp-content/uploads/2014/09/APF_NerprunB.pdf

http://www.copernicinfo.qc.ca/Fiche_nerprun_cathartique.pdf



En cas d'évacuation, que doit-on apporter ?

Comme vous le savez, notre municipalité s'est dotée d'un **Plan de sécurité civile**. Il s'agit d'une préparation pour faire face et nous aider à intervenir en cas de sinistres majeurs. Parmi les mesures d'intervention, nous avons notamment prévu l'ouverture d'un [Centre des Services aux personnes sinistrées et d'hébergement temporaire](#), en cas d'évacuation de votre domicile. Par exemple, lors d'une panne de courant prolongée ou d'une alerte d'inondation ou autre. Nous avons, de plus, des ententes mutuelles avec certaines de nos municipalités voisines.

Dans notre municipalité, le **Centre Aux-Quatre-Vents** est prévu comme [Centre des Services aux personnes sinistrées et d'hébergement temporaire](#). C'est l'endroit où vous pourriez vous rendre pour un *refuge* temporaire, mais aussi pour vous retrouver entre les membres de la famille et obtenir des informations concernant l'événement.

Ce centre est aussi désigné comme « **POINT DE RASSEMBLEMENT** ». Au lac Boissonneault, deux autres POINTS DE RASSEMBLEMENT sont prévus : Côté Nord : *La pointe Marchand* et Côté Sud : *Le Camping Boissonneault*. Ces lieux seraient privilégiés pour avoir de l'information sur une situation quelconque, notamment si les télécommunications habituelles (téléphones, cellulaires) ne fonctionnaient pas. Un affichage est d'ailleurs prévu comme ci-dessous pour mieux nous repérer.

Ce n'est pas toutefois parce que nous avons des locaux prévus que nous disposons de tout le nécessaire pour vous et vos proches. Il est donc important d'avoir les articles prêts à emporter en cas de besoin et d'évacuation.

Articles à emporter au centre d'hébergement ou si vous vous rendez dans de la famille ou chez des amis :

- Médicaments / Vêtements de rechange / Couvertures / sac de couchage
- Articles pour l'hygiène – brosses à dents, serviettes, savon, papier hygiénique
- Lits (lits pliants si disponibles, ou minimalement un matelas de voyage ou tapis rembourré – yoga ou autre).
- Argent / Clés de voiture et de maison / Pièces d'identité
- Articles pour bébés – lait maternisé, couches jetables, biberons.

Conseils : Mettez à l'avance ces articles dans un sac à dos ou un bac. Si vous êtes une personne à mobilité réduite, n'oubliez pas votre canne, marchette ou fauteuil roulant.

Animaux domestiques

La meilleure façon de protéger votre animal pendant une situation d'urgence est de le confier à un refuge pour animaux. [Nos lieux d'hébergement n'acceptent que les animaux d'assistance](#). Dressez une liste des endroits où laisser votre animal au cas où vous devriez partir.

Cette liste peut comprendre : les centres d'hébergement et les refuges pour animaux, les cliniques vétérinaires ou les membres de la famille et les amis.



Action Sport Vélo de Windsor et de Valcourt : de bonnes raisons d'encourager une entreprise du Val-Saint-François!

Pour la stabilité : Action Sport Vélo est en action depuis 2005 à Windsor et depuis 2018 à Valcourt, et ce, avec la précieuse collaboration de l'atelier-usine d'Acton Vale fournissant toutes les pièces nécessaires aux réparations.

Pour l'humain et l'entraide : Action Sport Vélo favorise le développement de l'employabilité d'individus via un plateau de travail :

plus de 225 personnes sont passées par notre organisme via le plateau de travail.

Pour l'environnement : Action Sport Vélo permet à des vélos et à d'autres articles de sport d'éviter les sites d'enfouissement :

5 500 vélos ont été remontés et bénéficient d'une 2^e vie;

650 000 lbs est la quantité d'acier et d'aluminium recyclés depuis les débuts d'Action Sport Vélo.

Pour la santé : Action Sport Vélo favorise l'activité physique!

Pour l'accessibilité : Action Sport Vélo permet la mobilité à faible coût pour tous les budgets!

Pour l'achat local : Action Sport Vélo existe dans deux municipalités du Val-Saint-François!

Pour son originalité : Action Sport Vélo est l'une des rares entreprises de ce genre au Québec!

Pour la variété des services : Action Sport Vélo vous offre la restauration, la récupération (don), la réparation, l'entretien, la vente de vélos et d'équipements sportifs usagés (été et hiver).

Action Sport Vélo facilite vos achats! Nous acceptons l'argent comptant, la carte de débit et la carte de crédit dans nos deux boutiques (Valcourt et Windsor). Service courtois, chaleureux et professionnel

Windsor : 83, rue Saint-Georges – 819 628-0057

Valcourt : 833, rue Saint-Joseph – 450 532-0867



Municipalité de Saint-Claude
295, route de l'Eglise
Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

OFFRE D'EMPLOI

Poste : OPERATEUR DE CAMION DE DENEIGEMENT

Principales fonctions

Sous la supervision du chef d'équipe des travaux publics, l'opérateur opère les diverses machineries de la municipalité pour l'entretien des chemins et toutes les infrastructures **en particulier le camion de déneigement.**

Exigences et conditions de travail

Expériences reliées à l'emploi : 1 an et plus d'expérience

Qualifications requises :

- **Posséder un permis de conduire classe 3** ou de classe 1 et avoir un bon dossier de conduite;
- Opérer diverses machineries lourdes, dont un camion 10 roues avec équipement de déneigement
- Disponibilité, autonomie, courtois, esprit d'équipe, polyvalent

Salaire offert : déterminé en fonction des qualifications de la personne retenue et l'échelle salariale.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMMUNIQUEZ AVEC FRANCE LAVERTU, DIRECTRICE GÉNÉRALE AU 819 845-7795 POSTE 1.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae à la Municipalité de Saint- **au plus tard le 25 septembre 2023 à**

France Lavertu
Municipalité de Saint-Claude
295, route de l'église
Saint-Claude, QC J0B 2N0
Courriel : directrice@st-claude.ca

Nous vous remercions de votre intérêt et vous prions de prendre note que seules les candidatures retenues seront contactées pour des entrevues.